COMMUNIQUE DE PRESSE

Vevey, le 11 mai 2020



MUNICIPALITÉ EN BREF

Mesdames et Messieurs.

Le marché de Vevey fait son retour ce mardi 12 mai sous une autre forme

Dès ce mardi 12 mai, les Veveysannes et Veveysans retrouveront leur marché bihebdomadaire, sous une forme quelque peu différente en raison des mesures d'hygiène et de distanciation sociale édictées pour lutter contre la pandémie de coronavirus. Les mardis, 37 stands de denrées alimentaires seront répartis entre la place du Marché, les quais Perdonnet (uniquement le samedi) et Maria-Belgia, le Jardin du Rivage, et la rue Louis-Meyer. Jusqu'à 67 stands pourront être installés les samedis.

Seuls les marchands au bénéfice d'un abonnement sont autorisés à participer au marché. Les marchands ponctuels pourront s'inscrire dès la levée des directives de l'Office fédéral de la santé publique.

Des barrières Vauban seront installées, ainsi que des cônes de chantier destinés à marquer les distances entre les usagers et délimiter les couloirs de file d'attente. Le dispositif validé par l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) a été mis en œuvre par l'Association Sécurité Riviera. Il remplace ainsi celui en vigueur depuis le 2 mai.

Les emplacements des nouveaux stands ainsi que le nom des producteurs sont visibles sur le géoportail en ligne de Cartoriviera:

<u>www.cartoriviera.ch/marche_vevey_mardi</u> <u>www.cartoriviera.ch/marche_vevey_samedi</u> (en fonction dans les prochains jours)

UNE CURE DE JOUVENCE POUR L'AVENUE GÉNÉRAL-GUISAN

La chaussée située à l'avenue Général-Guisan à Vevey est en mauvais état. Des fissures et un affaissement du bitume, notamment sur les voies empruntées par les VMCV ont été constatés. L'impact de ces véhicules sur la chaussée est en effet supérieur aux poids lourds traditionnels. Des travaux de réfection ponctuels s'avèrent donc nécessaires.

La rénovation du revêtement bitumeux sur l'avenue du Général-Guisan se déroulera du 18 mai au 5 juin prochains. Durant la durée des travaux, le trafic routier sera maintenu et la sécurité des usagers sera garantie par la présence de mesures idoines.

